

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ (RLP)

Données : Novembre 2022

Règlements Locaux de Publicité par commune

 RLP de 2ème génération [124]

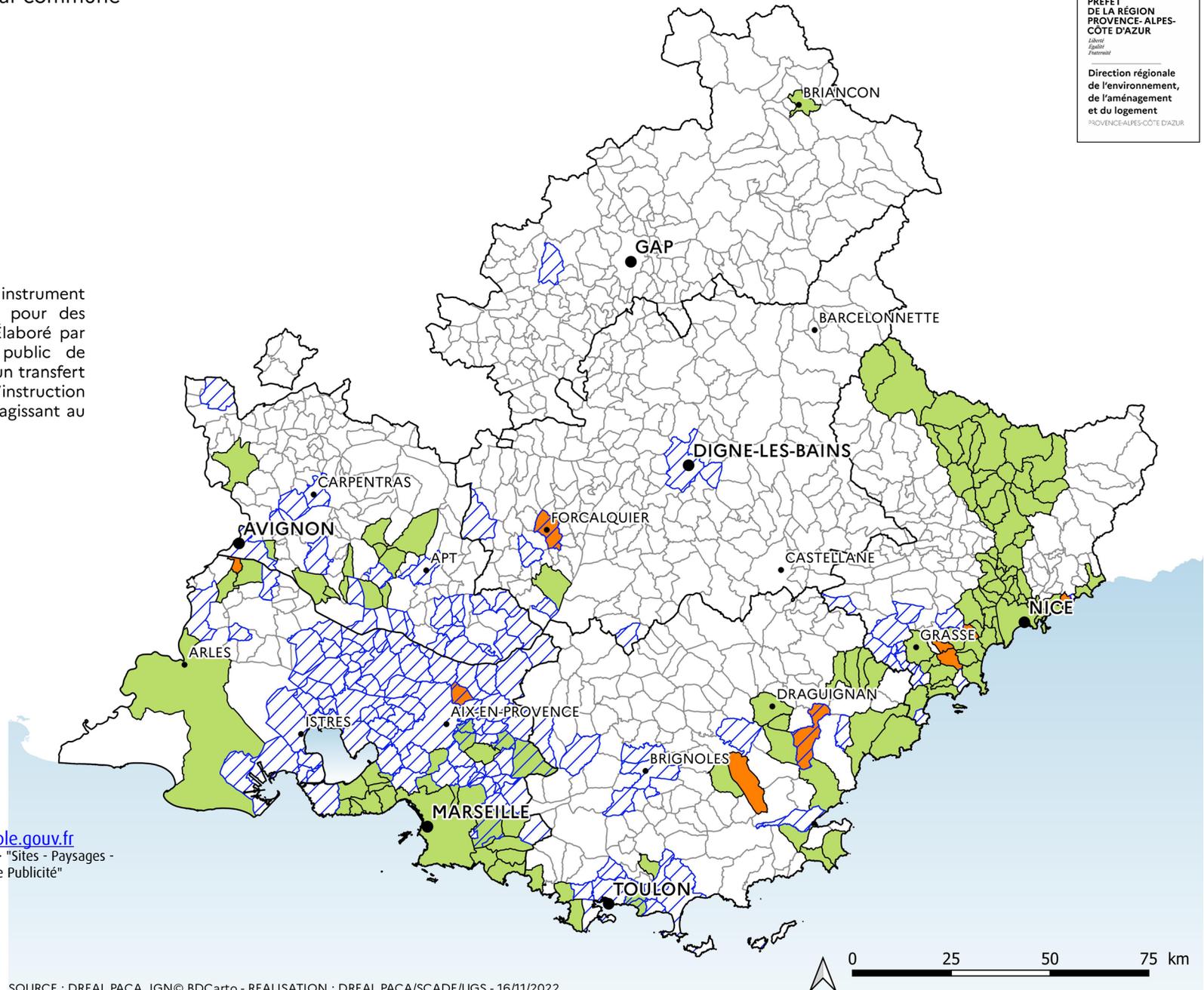
 RLP transitoire [9]

 En élaboration [137]

 Limite de département

 Limite de commune

Le « règlement local de publicité » est un instrument de planification locale de la publicité pour des motifs de protection du cadre de vie. Élaboré par une commune ou un établissement public de coopération intercommunale, il entraîne un transfert de compétence en matière de police et d'instruction des autorisations du préfet vers le maire agissant au nom de la commune.




PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR
*Liberté
Égalité
Fraternité*
Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

POUR EN SAVOIR PLUS

- <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr>
Thématique "Biodiversité - Paysages - Eau" > "Sites - Paysages -
Affichage Publicitaire" > "Règlement Local de Publicité"

SOURCE : DREAL PACA, IGN © BDCarto - REALISATION : DREAL PACA/SCADE/UGS - 16/11/2022